LE FAIT DU JOUR

NYON ◆ Economie

Le site d'activités Esp'Asse gagne du terrain

La Fondation Pro-Jet a acquis pour 1,6 million de francs la dernière parcelle appartenant à l'entreprise Stellram. Les tractations ont duré trois ans.

Depuis son bureau installé dans l'ancienne usine Stellram, Jean-Claude Bouvrot contemple un terrain de 6500 m². L'administrateur du site Esp'Asse (Espace socioprofessionnel de l'Asse) s'apprêtait à signer jeudi après-midi l'achat de cette parcelle, comprenant deux bâtiments de 400 m², un parking d'une centaine de places, le tout en lisière de forêt. Après trois ans de tractations, la Fondation Pro-Jet rachète pour 1,6 million de francs à Stellram la deuxième et dernière partie du site, dont l'ensemble constitue 14 000 m². *Il fallait se dépêcher car d'autres personnes étaient intéressées*, raconte Jean-Claude Bouvrot. Ces terrains à bâtir n'accueilleront pas de logements, mais seront valorisés en deux temps.

Les deux halles existantes seront en principe louées à Semolac (Semestre de motivation de La Côte) *pour ses ateliers. Le parking pourra être utilisé par les 40 locataires du site* (soit environ 150 personnes) *et nous louerons des places pour l'extérieur. Nous sommes à 5 minutes de la gare.* Et de remarquer en souriant: *nous tombons donc pile dans la problématique du stationnement…*

L'acquisition du parking répond aussi à une nécessité de développement. La salle Esp'Asse culture, jusqu'ici rarement louée pour des manifestations par manque de places de stationnement, sera disponible l'année prochaine.

La Fondation Pro-jet envisage dans un second temps de construire des locaux supplémentaires et pourquoi pas un parking souterrain, à la place des 5000 m² goudronnés. *Mais on ne peut pas partir seuls dans un projet qui peut atteindre des montants de 20 à 30 millions. Nous devons en discuter avec la commune et des partenaires.* Sophie Roselli



STÉPHANIE TRIBET

Jean-Claude Bouvrot ouvre les portes du parking qui donne sur les deux bâtiments achetés.

La Loterie romande a fait un don de 300 000 francs

La Fondation Pro-Jet acquiert pour 1,6 million de francs une parcelle constructible de 6500 m², soit 220 francs le mètre carré. Un prix diminué de 50% par rapport à la somme de départ. *Nous avons pu acheter la parcelle car nous avons reçu un don de 300 000 francs de la Loterie romande*, précise l'administrateur du site à vocation sociale, artisanale et artistique. Un prêt bancaire de 1,3 million a été réalisé. Les locations permettront, selon lui, de rembourser les crédits contractés.

NYON ◆ Mise à l'enquête

Rive Est sera redessiné en douceur

Le plan de quartier Vy-Creuse, Usine à gaz, Rive Est, est mis à l'enquête publique dès aujourd'hui.

Le plan de quartier (PQ) mis à l'enquête publique dès aujourd'hui et jusqu'au 8 novembre redessine l'entrée est de la ville, tout en conservant au quartier sa vocation originelle. Le règlement est applicable aux constructions édifiées ou à édifier, ainsi qu'au traitement réservé aux espaces non-bâtis.

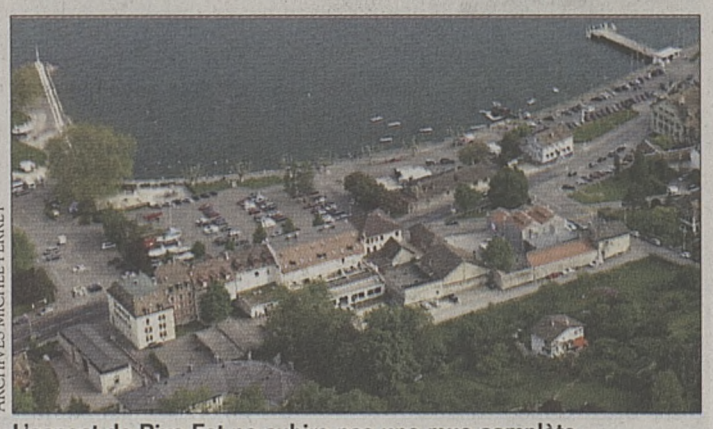
Le périmètre concerné s'étend de la rue de la Vy-Creuse et englobe l'Usine à gaz, ainsi que la partie «est» de la rue de Rive. L'ancien tissu bâti sera complété afin de garder le caractère urbain du site.

Sur le site de l'Usine à gaz, le PQ prévoit le prolongement des activités culturelles, avec des fonctions annexes telles que la restauration, voire des spectacles en plein air. Un chapiteau ou des estrades pourront y être aménagés temporairement. Le bâtiment même pourra être adapté dans le respect des ses caractéristiques architecturales.

Le rez des constructions de la rue de Rive était affecté historiquement à l'artisanat. Cette situation s'étant marginalisée au fil des ans, l'objectif est d'y redynamiser l'activité. Des petits bâtiments, à l'arrière des constructions existantes, pourront être réalisés avec des surfaces commerciales au rez, les niveaux supérieurs étant dévolus au logement traditionnel.

Afin d'assurer une bonne intégration des diverses fonctions, une attention particulière est réservée à la zone piétonne ainsi qu'aux espaces de verdure, en lisière de l'aire forestière, cette dernière étant régie par la législation cantonale.

Marie-Léa Collardi



ARCHIVES MICHEL PERRET

L'aspect de Rive Est ne subira pas une mue complète.

SERVICES

SANTÉ

Nyon

Urgences graves: 144. **Pharmacies:** Urgences 022 361 16 21. Di, jours fériés 10h30-13h, 17h-19h30. Lu-Ve 19h30. Sa 8h-19h30. Garde: Di 10 oct., Pharmacie de La Levratte, Nyon, 022 361 94 95. **Médecin de garde:** District Nyon: adultes 0900 794 11 55. Enfants: 021 213 77 77. Terre Sainte: 079 310 45 00. Pédiatre: 021 213 77 77. **Urgence dentaire:** 021 213 77 77. **Sages-femmes:** 079 477 17 17. **CMC La Combe:** Lu-Ve 7h30-19h. Sa 8h-18h. 022 362 03 62. **Hôpital:** 022 994 61 61. **Métairie:** 022 363 20 20. **Ambul. serv.:** 022 994 24 44. **Croix-Bleue:** 024 425 23 85. **AA:** 0848 848 846. **Fond. vaud. contre l'alcool:** 022 361 96 63. **SOS alcool:** 0848 805 005. **Juste-Olivier 7:** CMS Lu-Ve 8h-12h, 14h-18h. Inf. de garde: 12h-14h, 18h-22h30. 022 365 77 77. Planning familial: 022 362 14 74. Consultation conjugale: 022 365 77 00. Perm. juridique: Je 17h-19h. 021 311 77 39. **Bénévoles:** 022 365 77 55, 9h30-11h30. **Véto:** 022 362 75 11. **Drogue-Sida:** 079 210 58 13. **La Main tendue:** 143. **Malades:** enfants, 022 364 83 61. Malades graves, fin de vie: 079 777 67 57. **Mamans/jour:** 022 365 61 92, Ma 8h30-10h, Je 10h-12h. **SOS Futures mamans:** 079 607 44 53. **Alzheimer:** 022 362 07 66.

NOS COMMUNES

NYON ◆ Amicale

Les anciens élus de la Ville se retrouvent en toute amitié



STÉPHANIE TRIBET

Le doyen Maurice Ruey est entouré des bourgeois d'honneur Armand Forel et Bernard Glasson et des anciens municipaux.

Trois syndics: le doyen Maurice Ruey, 95 ans, Michel Hans et Jacques Locatelli, deux bourgeois d'honneur: Armand Forel et Bernard Glasson, ainsi que plusieurs municipaux de la commune, plus en fonction depuis quelques années, se sont retrouvés hier, afin de partager des souvenirs communs.

L'Amicale des syndics et municipaux honoraires de la Ville de Nyon, forte de quatorze membres, mais dont onze étaient présents, ont coutume, depuis une quinzaine d'années, de passer une journée conviviale ensemble. Cette année pour la première fois, les participants ont eu l'occasion de visiter les Espaces verts. L'objectif premier de ces retrouvailles est l'amitié qui lie ces personnes de tous bords politiques. Le regard que ces élus portent à leur ville est globalement positif.

mlc

BOREX / CRASSIER ◆ Ecole Elisabeth de Portes

Une opposition retarde les travaux du collège

Borex et Crassier avaient voté un crédit de huit millions de francs destiné à l'agrandissement du collège. Les travaux auraient dû commencer suite à la mise à l'enquête de septembre dernier. Un habitant de Borex a toutefois déposé une opposition auprès de la commune de Crassier. Les raisons de cette opposition sont purement techniques. L'opposant met en cause d'une part l'isolation, prétendant que le coefficient de la toiture global se trouve selon les plans à 0,29 w/m²k et non à 0,30 w/m²k comme il devrait être limité selon les normes actuelles en vigueur. De plus, selon l'opposant, le chauffage serait insuffisant étant donné l'augmentation de la surface de 3500 m².

Il serait entre autres plus raisonnable de chauffer au bois et non pas au mazout économiquement et écologiquement parlant.

Cette opposition retarde le démarrage des travaux, ce qui entraîne des coûts supplémentaires.

aw

NYON-ROLLE – Un bon dimanche est offert aux aînés

Le groupe régional de Pro Senectute organise à nouveau cette année une sortie destinée aux personnes âgées, plus particulièrement à celles qui sont seules. Elles pourront partager un repas en compagnie et passer un moment chaleureux agrémenté de musique. Cette journée se déroule le dimanche 14 novembre à Allaman. Le repas, ainsi que le transport et l'animation sont offerts par la Fondation pour Genève, *Fonds Georges-Junod*. Renseignements et inscriptions auprès de Pro Senectute Nyon, tél. 022 365 77 00.

RECTIFICATIF – Serge Beck n'a pas changé de parti

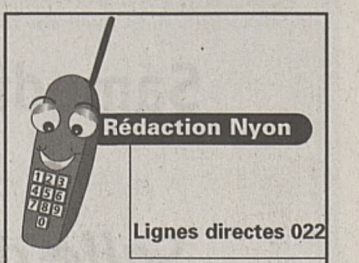
Le conseiller national et syndic de Le Vaud Serge Beck court toujours sous les couleurs libérales. Notre journal d'hier lui a faussement attribué l'étiquette d'UDC. Dont acte.

CHAVANNES-DE-BOGIS – L'impôt reste inchangé

Mercredi, lors du Conseil communal, les conseillers ont suivi la Municipalité et la Commission des finances. Le taux d'imposition est maintenu pour 2005 à 70,5 points. Le syndic a déploré devoir déposer le taux d'imposition avant de connaître tous les éléments du budget. La commune reste en classe 1 pour l'année prochaine, cependant la Municipalité espère un changement de classification pour 2006.

CHAVANNES-DE-BOGIS – Demandes de naturalisation

Les demandes de naturalisation d'Elaine Griffith, Conrad D'Souza, Kelly et Lisa Harrison ont été acceptées par le Conseil. Un conseiller s'est enquis de savoir s'il était envisageable de prévoir une navette de bus pour le Paléo.



Claude Jenny	994 41 50
Yves Merz	994 41 68
Sophie Roselli	994 41 47
Contessa Piñon	994 41 54
Dominique Suter	994 41 59
Cyrille Perret	994 41 56
Marie-Léa Collardi	994 41 48
Photos: M. Perret	994 41 53